

CONSEILLER ENERGIE ET LOGEMENT (H/F/X)
Niveau BH
Contrat à durée indéterminée + réserve
Temps plein

Le CPAS de Forest recrute un.e Conseiller .e Energie et logement au sein du service habitat.

Le service Habitat est un service de 2ème ligne dont l'objectif est d'apporter une aide non seulement curative mais aussi préventive.

Le CPAS de Forest vous offre la possibilité d'évoluer dans une administration dynamique, dont la politique sociale est axée sur un travail préventif ainsi qu'une logique d'accompagnement plutôt que de contrôle.

Entrée en fonction : 1 mars 2021.

MISSION

- Dans le cadre de la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976 et du principe visant à permettre à toute personne de mener une vie conforme à la **dignité humaine**, vous assurez une **guidance sociale et un accompagnement** en direction des ménages en tenant compte de leur situation dans sa globalité (sociale, financière, médicale, administrative...).
- Vous travaillez en réseau avec les professionnels internes et externes à l'institution.
- Vous favorisez l'autonomie des usagers par un travail de qualité permanente et dans un cadre social dans lequel vous veillez au respect des règles et des procédures de travail, des délais, des règlements en vigueur et veillez au principe de déontologie.

DOMAINES DE RESPONSABILITE

- De manière générale, vous assurez un accompagnement auprès des habitants Forestois afin de développer une Guidance Sociale et Energétique (GSE) :
 - o Développer des outils didactiques et pédagogiques ;
 - o Développer des séances de sensibilisation et d'information – grand public (organisation, animation, suivi) ;
 - o Aider à la compréhension des factures et assurer un suivi des consommations ;
 - o Accompagner les locataires dans leurs démarches vis- à-vis des propriétaires pour l'amélioration du bâtiment loué ;
- Intervenir chez les ménages concernés par une situation de surconsommation et/ou de précarité énergétique :
 - o Effectuer des audits énergétiques simplifiés;
 - o Etudier les solutions rapides et efficaces pour réduire les coûts énergétiques,
 - o Sensibiliser à l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE)
 - o Accompagner et conseiller les petits travaux d'aménagements qui sont à la portée de l'occupant (remplacement d'un carreau, isolation de tuyaux, pose de réflecteurs,) ;
 - o Assister les locataires dans leurs démarches vis- à-vis des propriétaires pour l'amélioration du bâtiment loué.

- Aider à l'obtention de prêts et aides publiques liées à l'énergie et à la rénovation (confection des dossiers le cas échéant) et calcul théorique des économies d'énergie potentielles.
- Développer l'autonomie des ménages en faisant valoir leurs droits et devoirs en tant que locataires/propriétaires.
- Travailler en collaboration étroite avec vos collègues dans une équipe pluridisciplinaire (Assistants sociaux orientation logement, assistants sociaux orientation énergie, écologue social, technicien).
- Développer les collaborations et la participation aux activités internes et externes :
 - o Vous détenez une bonne connaissance de l'action des partenaires en capacité de répondre aux besoins que vous avez identifiés.

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Qualités techniques
 - Connaissances des pratiques d'Utilisation Rationnelle de l'Energie.
 - Analyse technique – Recueillir, relier et interpréter des données techniques (ex : effectuer un suivi énergétique auprès du public-cible.
 - Aisance avec les chiffres et les problèmes techniques généraux du logement.
 - Bon sens de l'organisation et capacité de gestion.
 - Dispositions légales – Respecter les dispositions légales, les procédures, les normes et/ou les réglementations en vigueur.
 - Pédagogie – Transmettre un savoir, une expérience professionnelle, à un large public, en utilisant des méthodes et des outils adaptés aux apprenants.
 - Rédaction – S'exprimer par écrit dans un langage précis, grammaticalement correct et compréhensible pour le destinataire.
- Qualités Comportementales
 - Agir de manière orientée service – Accompagner les ménages en leurs apportant un service adapté et entretenir des contacts constructifs.
 - Relations interpersonnelles – Aptitude à travailler tant en équipe que de manière autonome.
 - Communication – Communiquer avec autrui en s'assurant de la compréhension de l'information reçue et transmise.

PROFIL

- Etre titulaire d'un baccalauréat à orientation technique et/ou sociale avec intérêt pour les considérations techniques liées aux problématiques énergétiques et thermiques du bâtiment, gestion de l'environnement, gestion rationnelle de l'énergie, etc... mais aussi avoir un intérêt à travailler avec un public diversifié et multiculturel.
- Posséder une expérience pertinente d'1 an minimum dans le domaine constitue un plus
- Maîtrise des outils informatiques de base (Word, Excel).
- Bilingue français/néerlandais.

NOUS OFFRONS

- Un Contrat à durée indéterminée
- Un horaire de travail de 36h/semaine
- Barème salarial BH
- Reconnaissance des anciennetés dans le privé et/ou public
- Plan de formation
- Prise en charge à 100% des frais de déplacement en train, STIB ainsi qu'une indemnité vélo.
- Chèques repas
- Régime de congés attractifs (secteur public)
- La possibilité de développer vos compétences au sein d'une institution soucieuse du bien-être du travailleur

INFORMATIONS SUR LA FONCTION

Veillez contacter :

- **Madame Flavie MAITRE** : flavie.maitre@cpas1190.brussels

MODALITE D'INTRODUCTION DES CANDIDATURES

Votre dossier de candidature comportera les documents suivants :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- Une copie du diplôme
- Une copie de votre carte d'identité

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Votre dossier de candidature sera adressé au CPAS de Forest à l'attention du service des ressources humaines, **PAR E-MAIL UNIQUEMENT**, recrutementcpas@cpas1190.brussels en mentionnant dans l'objet du courriel la référence : **Conseiller Energie et logement /2021**

Clôture des candidatures : dimanche 31/01/2021 à 12h00 (midi)

Les candidat(e)s retenu(e)s seront invité(e)s à des épreuves de recrutement (écrit le 4 février 2021 et oral le 16 février 2021)
